

Sarmat' Brève n°31

7 novembre 2016

11 NOVEMBRE

Comme chaque année, nous vous invitons à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, nous nous retrouverons à 11h devant la mairie pour aller déposer une gerbe au pied du monument en hommage à tous ceux qui ont souffert de cette guerre.

Un vin d'honneur sera servi après le défilé au Foyer Rural.

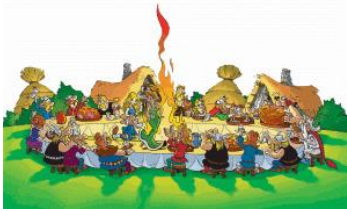


JEUDI 17 NOVEMBRE A 19 H : «PARTICIPATION CITOYENNE »

La gendarmerie et la mairie vous convient à une réunion publique le jeudi 17 novembre à 19 heures au Foyer Rural (salle du bas), pour une présentation par le capitaine Wanwest-Winkel, commandant de la communauté de brigades de Gueux, du dispositif de « participation citoyenne », dont la mise en place est en mesure de prévenir, de dissuader et, en cas de commission des faits, de faciliter la conduite des investigations.



DIMANCHE 20 NOVEMBRE : REPAS DES « SAGES »



Comme chaque année, le repas traditionnel des Aînés de la commune aura lieu au Foyer Rural. Tous les ans, de nouveaux et jeunes Sages rejoignent le groupe des Aînés. Pour cela, il suffit d'avoir 62 ans et, si certains d'entre vous sont dans ce cas et ont été « oubliés » dans les invitations, nous leur présentons toutes nos excuses et les prions de prendre contact avec la mairie afin de réparer cette erreur.

N'oubliez pas de valider vos inscriptions auprès du secrétariat de mairie au plus vite, nous vous donnons rendez-vous dimanche 20 novembre à 12h au Foyer Rural (grande salle). Après le repas, un « petit loto » vous sera servi...

VENDREDI 25 NOVEMBRE : SOIREE BEAUJOLAIS

Suite au succès de l'an passé, les enseignantes vous proposent une soirée « Beaujolais » organisée par l'école de Sermiers et prévue le vendredi 25 novembre 2016, dans le but de récolter des fonds pour les sorties scolaires prévues cette année.

La soirée aura lieu au Foyer Rural de Sermiers, à partir de 20h00 (buffet froid adultes / enfants / buvette / soirée dansante). En cas de participation à la soirée, merci d'avance de bien vouloir retourner aux enseignantes le coupon ci-dessous.

Si vous pouvez offrir du champagne pour cette soirée, nous vous en remercions par avance. Vous pouvez l'indiquer sur le coupon réponse ci-dessous.



Bien cordialement.

Les enseignantes

SOIREE BEAUJOLAIS

(coupon à retourner aux enseignantes ou à déposer dans les boîtes aux lettres des écoles avant le 11 novembre)

Nom : _____ Prénom : _____

Participera à la soirée « Beaujolais » du vendredi 25 novembre 2016

Nombre d'adultes prévus (tarif 20€) : _____ - Nombre d'enfants du RPI prévus (tarif 3€) : _____

Nombre d'enfants prévus hors RPI (tarif 5€) : _____

Don de champagne éventuellement : _____ bouteilles

VILLAGE ET COTEAUX PROPRES

Notre village et nos coteaux sont propres !

La preuve : nous n'étions qu'une vingtaine ce samedi 15 octobre pour participer à cette opération « Propreté » organisée dans le cadre de l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne »

Il y a ceux qui disent : « *J'ramasse la mienne, j'veais pas ramasser celle des autres* », les autres : « *Chez moi, c'est propre !* », et il y a ceux qui sont venus pour voir et donner un coup de main. Et c'est vrai que c'était dans l'ensemble propre. Ce fut un beau moment d'échange et de bonne humeur.

Souhaitons que les 364 autres jours de l'année, ça soit aussi propre et que, en même temps que les employés municipaux dans les missions qui les concernent, chacun fasse en sorte que la forêt ou les parkings ne servent pas de dortoirs pour les vendangeurs, que les feuilles de l'automne soient ramassées par leurs propriétaires et pas poussées sur la voie publique, que les chiens ne déposent pas leurs dons sur les pelouses des voisins ou de la commune, que les trottoirs ne soient pas des lieux de dépôts sauvages de poubelles, que les artères du village soient nettoyées par ceux qui les salissent... bref, que notre village se montre à la hauteur du prestigieux champagne qui fait sa réputation et que cette inscription à l'Unesco soit justifiée.



LES ESPACES DE LOISIRS

Ce projet est né d'une demande, la première demande écrite de ce mandat, une belle lettre rédigée et signée par un collectif de jeunes concitoyens demandant poliment qu'on jette un œil sur leurs idées.

Et dans cette lettre, il était question de skate parc avec lanceur, de rail, de curb, même de funbox, des trucs en gros pour slider et grinder ! Bref, des choses dont on ignorait tout.

Après avoir réuni le collectif de jeunes concitoyens, après avoir écouté et compris, le conseil municipal a décidé de répondre à cette demande aimable. Le projet prit forme, les devis et les marchés publics suivirent, le budget se chargea de la réalisation.



Et deux ans plus tard, les espaces de jeux étaient là, sur trois emplacements de la commune :

- Un skate parc, derrière le terrain de tennis
- Un « jardin petite enfance », derrière la fontaine, près du Foyer Rural
- Un parcours de santé, un circuit VTT, un terrain de football à 8 (les buts seront livrés en fonction des bulletins trimestriels) et même un boulo-drome pour le 14 juillet sur l'ancien terrain de football.

Les personnes concernées ont vite pris possession des installations et ces endroits sont devenus des lieux de rendez-vous incontournables pour les plus jeunes d'entre nous.

Où passe notre « pognon » ? C'est ce qu'on se demande souvent, c'est ce qu'on entend parfois... Hé bien ! Il passe là, en partie, mais pas en totalité. Cette dépense, au niveau du budget communal, fait partie de l'investissement, comme la réfection d'une rue, la construction d'un atelier communal ou l'achat d'un tracteur ou d'un terrain.

Pour ce budget 2016, l'aménagement de ces trois espaces de loisirs avait été estimé à 220 000 €. Lors de l'ouverture des plis, la surprise fut bonne et l'enveloppe moins volumineuse que prévu, dans les 180 000 €. Et les aides espérées tombent : 33 000 € du Conseil Départemental, 8 000 € sur la réserve parlementaire de notre député M. Martin, 20 000 € de la nouvelle région Grand Est.

Ceci n'a pas empêché le reste, les travaux d'accessibilité de nos bâtiments publics (30 000 € prévus cette année pour le Foyer Rural), l'élaboration du fameux Plan Local d'Urbanisme (10 000 € cette année) et la réflexion sur les travaux à venir : la circulation dans Sermiers, le projet de déviation de la rue du Tratt.

Un budget, ce n'est que de la prévision, ça doit être sincère, mais l'imprévu n'est jamais prévu... et, chaque année, la commune s'efforce de moins dépenser que prévu en espérant que les recettes seront plus hautes que prévu, afin d'avoir toujours de quoi commencer l'année suivante avec un petit coussin confortable et douillet.

